

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022 - COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-deux, le trente-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain SOUVRAIN, Maire

Date de convocation : 24/03/2022

PRESENTS : MM(es) Alain SOUVRAIN, Anne CHESNESEC, Michel DUFOUR, Raphaël GUILLOT, Philippe HUE, Laurent LAROCHE, Myriam LELONG, Baptiste MALLANGEAU, Anne PRIGENT, Jean-Pierre REBOURS, Virginie RENO, Evelyne SERREAU ;

ABSENT(ES) EXCUSE(ES) : Sébastien BIETT

Mme Virginie RENO a été nommée secrétaire.

D 6-2022 Compte de Gestion 2021 – Budget Principal

Approbation à l'unanimité du compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur.

D 7-2022 Compte Administratif 2021 – Budget Principal

Approuvé à l'unanimité des votants :

Section	Recettes 2021	Dépenses 2021	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat cumulé
Fonctionnement	394 932.04 €	305 559.18 €	+ 89 372.86 €	+ 133 939.74 €	+ 223 312.60 €
Investissement	348 188.90 €	373 327.13 €	+ 25 138.23 €	- 76 298.56 €	-101 436.79 €

Soit un résultat global excédentaire de 121 875.81 €

D 8-2022 Affectation du résultat 2021 – Budget Principal

A l'unanimité des votants, le conseil :

Décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal au compte 1068 à hauteur de 100 552.79 € pour couvrir le déficit d'investissement diminué du solde excédentaire des restes à réaliser (+884.00€)

Le solde, soit +122 759.81 € sera repris en recettes de fonctionnement 2022 au compte 002

Précise que le déficit d'investissement du budget principal, de - 101 436.79 € sera repris en dépenses au compte D001 du budget 2022.

D 9-2022 Budget Primitif 2022 – Budget Principal

Le budget communal voté à l'unanimité s'équilibre, en recettes et en dépenses à :

548 144.81 € pour la section de fonctionnement et à 360 341.84 € pour la section d'investissement.

D 10-2022 Taux des taxes locales pour l'année 2022

A l'unanimité des votants, le conseil, décide de fixer, pour 2022, le taux des taxes foncières locales, comme suit :

Taxe / Foncier non bâti 45,62 %

Taxe / Foncier bâti 42.57 % (pour rappel : 18,17 % à titre communal + 24.40 % pour le taux départemental affecté à la commune par la réforme)

D 11-2022 Tarifs du service public Cantine pour la rentrée scolaire 2022-2023

SCOLAIRES INSCRITS	TARIFS 2021/2022	TARIFS 2022/2023
Coulommiers-la-Tour	3.75 €	3.80 €
Hors commune	4.30 €	4.35 €
REPAS OCCASIONNELS		
Coulommiers-la-Tour	4.00 €	4.05 €
Hors commune	4.40 €	4.45 €
P.A.I.	1.00 €	1.00 €

* Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2022.

D 12-2022 Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique

Après avoir pris connaissance du montant des dépenses de fonctionnement relatives à l'Ecole publique (35 478.37 € en 2021) et du nombre d'enfants scolarisés (soit 43, à la rentrée scolaire 2021/2022)

Conformément aux dispositions de la loi de juillet 1983 portant sur la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes, *le Conseil Municipal, à l'unanimité* fixe à 825.08 € le montant de la participation pour chaque élève scolarisé à la rentrée scolaire 2021/2022.

D 13-2022 Participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Privée Saint-Jean-Baptiste

Le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe à 825.08 € le montant de la participation pour chaque élève domiciliée à Coulommiers-la-Tour et scolarisée à l'école privée Saint-Jean-Baptiste, à la rentrée scolaire 2021-2022 soit la somme de 14 026.36 €, participation pour 17 enfants, sera versée à l'école privée.

D 14-2022

Tarif de l'accueil périscolaire-garderie pour la rentrée 2022-2023

<u>Coulommiers la Tour</u>	
Tarif de la vacation (matin ou soir)	2.00 €
<u>Hors Commune</u>	
Tarif de la vacation (matin ou soir)	2.00 €
DROITS D'INSCRIPTION AU SERVICE	
Tarif appliqué par famille lors de l'inscription	15.00 €
PENALITE FORFAITAIRE POUR RETARD	
Tout dépassement après 18h00 Le lundi, mardi, jeudi et vendredi	15,00 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2022.

D 15-2022 ICPE Métha Blois Nord – consultation publique – avis du conseil municipal

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du projet d'installation d'une unité de méthanisation sur la commune de Fossé – Société Métha Blois Nord- soumis à consultation publique du 7 mars au 7 avril 2022 et requérant l'avis du conseil municipal. Un registre de consultation du public est notamment ouvert en mairie depuis le 7 mars 2022. Après en avoir délibéré, et à la majorité des votants (7 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre), les élus émettent un avis favorable au projet.

Questions diverses :

* Projets 2022 :

- Fin des travaux de restauration de l'école publique
- Voirie : gravillonnage route de Villetrun ; entretien préventif route de la Forêt – rue des Puits – route de Moulineuf au-delà des dernières habitations ; renforcement des accotements route de Périgny ; débarnage route de Moulineuf et route de la Forêt.
- Installation boîte à livres et aire de jeux (prévoir réunion Commission Travaux)
- Acquisition d'illuminations
- Réflexion sur l'éclairage public : renouvellement des lampes pour faire des économies d'énergie – installation de lampadaires autonomes photovoltaïques sur certaines zones.

* Cantine : réflexion sur le changement éventuel de l'armoire chauffante qui est souvent en panne.

* Voirie : le renforcement du 2^{ème} accotement route du Bois du Coucou au pont de Malignas a été réalisé par les élus de la commission travaux.

* Sécurité : les capteurs de CO₂ sont posés à l'école et à la cantine.

* Salle des fêtes : travaux d'électricité et réglages des horloges de programmation à prévoir.

* Plan d'eau de la Tour : arrêté pris pour interdire la circulation des véhicules à moteur – réparer les protections sur le ponton.

* Marché de producteurs suspendu faute de commerçants. L'estafette (pizzaiolo) sera présente tous les 15 jours.

* Fusion des Clubs de foot du VCRF, de Oucques, Selommes et Marchenoir : Union Sportive Petite Beauce.

* Animation : le 4^{ème} dimanche de chaque mois aura lieu une exposition de vieilles voitures, sur la place de l'église